






LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

AVT1 - F. LEGAL 16/0917

NATATHLON PLOT 3 – BASSIN DE 25 M			
 	Compétition Qualificative : - au trophée Lucien ZINS - et à la finale Régionale	ANGERS (49) Jean BOUIN	25 m – X 8 couloirs
	Dimanche 15 Avril 2018		
	Cat. d'âge : FILLES 11 A 13 ANS GARÇONS : 12 A 14 ANS Titulaire du Pass compétition sauf les Garçons 14 ans)	Compétition individuelle	
	Proposition sur www.extranat.fr Du lundi 02/04 (0h00) au lundi 12/04/18 (23h59)	Tarif : 5.00 € par épreuve	
	Attention : Si les bons de commande ne sont pas validés sur EXTRANAT avant la fermeture, les droits d'engagements seront multipliés par 2. Si le club n'a pas engagé ses nageurs sur extranat avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte		

Mode de qualification & conditions d'accès :

- Les 60 premiers Jeunes Dames et Messieurs c'est-à-dire :
50 % Jeunes 3 (13 ans Filles – 14 ans Garçons) – 5 épreuves max dans la journée
30 % Jeunes 2 (12 ans Filles – 13 ans Garçons) – 5 épreuves max dans la journée
20 % Jeunes 1 (11 ans Filles – 12 ans Garçons) – 5 épreuves max dans la journée
- A la table de cotation au total des 5 meilleures épreuves à la table de cotation.
- Sur les performances réalisées lors des Natathlons 1 & 2 Départementaux
Les départements doivent faire remonter leur fichier FFNEX à la Ligue les lundis suivants les étapes 1 & 2 des Natathlons départementaux.
- La liste des qualifiés sera publiée sur le site internet de la Ligue **le mardi 27 mars 2018**.
Il est laissé le choix aux clubs qui n'auront qu'un qualifié aux étapes Régionales, de participer à l'étape régionale ou départementale.
A partir de 2 qualifiés et plus par club, obligation de participer aux étapes régionales

Epreuves : Classement au temps.

Programme :

1 ^{ère} REUNION	2 ^{ème} REUNION
OP : 8 H 00 – évacuation : 9 H 25 // Début des épreuves : 9 H 30	OP : 13 H 30 – évacuation : 14 H 55 // Début des épreuves : 15 H 00
400 LIBRE D/M 50 BRASSE D/M 100 DOS D/M 200 PAP D/M Entracte D/M 100 LIBRE D/M 200 BRASSE D/M 50 DOS D/M 800/1500 LIBRE D/M	200 4 NAGES D/M 50 LIBRE D/M 100 PAP D/M 200 DOS D/M Entracte 100 BRASSE D/M 200 LIBRE D/M 50 PAP D/M 400 4 NAGES D/M

Règlement :

- Se référer à « *Annuel Règlements 2017/2018* »
- À l'issue des quatre plots, un classement national du Natathlon est établi d'après l'addition de :
6 épreuves pour les 1^{ère} Année Jeunes - 8 épreuves pour les 2^{ème} Année - 10 épreuves pour les 3^{ème} Année. A partir de cette hiérarchie, un nombre de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part à la finale nationale du Trophée Lucien ZINS et à la finale régionale de la Ligue des PDL

Récompense : Une médaille aux trois premiers de chaque année d'âge sur chaque épreuve.

Officiels :

- Un officiel pour 4 nageurs + 1 officiel supplémentaire au dessus de 8 nageurs
- **Forfait :** Se reporter aux tarifs régionaux.